

Avant-propos

Jean-Pierre Pichette

Volume 11, 2016

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1039281ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1039281ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société Charlevoix
Presses de l'Université d'Ottawa

ISSN

1203-4371 (print)

2371-6878 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Pichette, J.-P. (2016). Avant-propos. *Cahiers Charlevoix*, 11, 5–9.
<https://doi.org/10.7202/1039281ar>

AVANT-PROPOS

JEAN-PIERRE PICHETTE

*Au cours de l'année 2015, la Société Charlevoix a connu du mouvement parmi ses chercheurs. Elle a d'abord élevé le confrère **Gaétan Gervais**, l'un des trois cofondateurs de ce collectif franco-ontarien, au rang de membre émérite ; il faut reconnaître que, sans l'adhésion capitale de cet historien de l'Ontario français, notre association aurait eu bien peu de chance d'éclorre en 1992. D'autre part, elle a aussi connu un vent de renouveau puisqu'elle a admis comme membres **Julie Boissonneault** et **Ali Reguigui**, tous deux de Sudbury. En livrant ici leur première contribution, ils ouvrent des chantiers inédits au sein de notre Société et lui insufflent un nouvel élan. Leurs travaux s'ajoutent ainsi à ceux de leurs confrères pour composer le programme de cette onzième mouture des Cahiers Charlevoix.*

*Le troisième chapitre de « Germain Lemieux par lui-même », que présente **Jean-Pierre Pichette**, complète la série autobiographique du célèbre ethnologue (1914-2008) qui a œuvré en Ontario français durant plus d'un demi-siècle. Tirées de la longue entrevue accordée à l'auteur en 1995, ces ultimes confidences du père Lemieux font suite aux deux volets publiés dans ces pages : un premier chapitre (1914-1958) consacré à son enfance gaspésienne, à sa formation chez les jésuites et à son installation à Sudbury, et un deuxième relatant son parcours universitaire, tardif en ce qui concerne l'ethnologie, et sa carrière de chercheur. Ce volet final rappelle les genres de la littérature orale – conte et chanson – qu'il a privilégiés pour leurs valeurs didactiques ; il témoigne ensuite des convictions qui ont balisé son cheminement pionnier, affichant en outre ses inquiétudes et ses vœux pour l'avenir du legs qu'il a fait à la francophonie ontarienne. L'auteur clôt cette trilogie en épilogueant sur les*

paradoxes du prêtre collecteur, particulièrement l'ambiguïté et l'originalité de sa posture, mais encore son opiniâtreté et sa marginalité. Les trois volets de ce long entretien exposent le point de vue du jésuite Germain Lemieux, qui fait à rebours le parcours de sa carrière ; ses réflexions sans prétention justifient son action et livrent une perspective inédite.

Simon Laflamme examine la notion d'identité telle qu'elle se révèle dans les travaux des spécialistes des sciences humaines qui se sont penchés sur l'Ontario français. Après avoir mis en évidence des théories générales, somme toute récentes, dont les conclusions sont souvent mobilisées par les observateurs de l'identité dans un contexte franco-ontarien, puis planté quelques balises historiques, il considère les travaux selon leur domaine d'analyse : l'éducation, la politique et le juridique, le genre, la famille, les médias, les arts et les sports. Au terme de cette recension, il met en lumière les deux thèses qui polarisent le discours : l'une qui parle d'assimilation, soutenue entre autres par Roger Bernard, l'autre d'hybridité, avancée notamment par Christine Dallaire. Mais, entre ces perspectives, tout n'est pas qu'opposition, et l'auteur constate sans peine que les spécialistes de l'Ontario français oscillent entre elles deux, dès lors qu'ils ne perdent pas de vue les facteurs généraux en dehors desquels il n'y a pas d'identité. Ses remarques finales sur les limites du choix identitaire sont inspirantes et stimulent la réflexion tant elles nuancent les points de vue réprobateurs d'assimilation ou tolérants d'hybridité. Discernant le « fort glissement » que génère le terme « construction », lequel laisserait ainsi entendre « que l'identité est une question d'intention et de choix », il conseille prudemment d'éviter « de modéliser trop restrictivement le fait identitaire dans la logique de l'intentionnalité et du choix. »

Comme son titre l'indique, le texte d'**Yves Frenette** constitue un tour d'horizon de l'histoire sociale de la francophonie nord-américaine, entre le départ de la France du continent, en 1763, et la Première Guerre mondiale. Divisé en deux périodes, ce long XIX^e siècle « franco-américain » voit tout à la fois l'expansion et la contraction du fait français, à la mesure, d'une part, des

migrations à partir des vieux foyers de peuplement qu'étaient la vallée du Saint-Laurent, l'Acadie et la Louisiane, et, d'autre part, de l'ascendance hégémonique de la langue anglaise. Après avoir fait ressortir brièvement ce double mouvement, notre collègue montre comment l'Amérique française postcoloniale a pendant longtemps été quasi ignorée des historiens. Il passe ensuite en revue les aires francophones du continent : le « grand » Canada français, l'Ontario français, l'Acadie, la Louisiane, les pays métis, les enclaves franco-européennes. Ainsi, la contribution d'Yves Frenette constitue-t-elle à la fois un bilan et une feuille de route interprétative de l'histoire sociale de l'Amérique française.

*Succédant au premier titulaire du cinquième fauteuil, notre collègue émérite Fernand Ouellet qui fut de l'équipe initiale des Cahiers Charlevoix (1993-2003), la nouvelle élue est **Julie Boissonneault**, professeur de linguistique et de français, langue première, au département d'Études françaises de l'Université Laurentienne. Son étude s'inscrit dans le droit fil de ses préoccupations depuis plus d'une décennie et en parfait synchronisme avec les revendications contemporaines des étudiants francophones, spécialement celles de 2014 et 2015, pour le droit à l'université de langue française en Ontario. Portant son regard sur la fréquentation des établissements universitaires, elle se demande dans quelle langue les Franco-Ontariens font leur scolarité. Sont alors mises en jeu la langue maternelle et la langue de la scolarité à l'élémentaire et au secondaire comme vecteur de leur motivation à étudier en français au palier supérieur. Pour mener à terme son projet, elle analyse le discours même d'un groupe d'étudiants inscrits à l'Université Laurentienne en 2005, obtenu à l'aide d'un questionnaire par lequel ils expriment leurs motivations. L'article lève ainsi le voile sur une facette peu explorée dans le choix d'étudier dans la langue de la minorité : celle des contraintes institutionnelles qui entravent l'intention et la réalisation des études universitaires en français.*

***Ali Reguigui**, élu au sixième fauteuil, comble la place laissée vide depuis le départ de notre regretté confrère Roger Bernard qui fut aussi membre de la première équipe des*

Cahiers Charlevoix (1993-2000) ; professeur au département d'Études françaises de l'Université Laurentienne, notre nouveau confrère est linguiste et il a mis sur pied, en collaboration avec Julie Boissonneault, un projet d'envergure, l'Observatoire de la langue française en Ontario. Comme exercice initial, il projette de décrire et d'expliquer le traitement phonétique et prosodique de l'emprunt intégral fait par les Franco-Ontariens à l'anglais dans l'acte de parole. S'il existe un nombre important de recherches portant sur la phonétique et la phonologie des emprunts intégrés et sur la manière dont les mots empruntés sont ajustés et reproduits selon les schèmes phonétiques de la langue receveuse, l'auteur remarque que les études scrutant le traitement phonétique et prosodique de l'emprunt intégral en franco-ontarien font défaut. Voilà bien l'objet de la problématique qu'il expose ici et dont il livre les prémices, à partir d'une enquête préliminaire sur la prosodie de l'emprunt, l'un des « lieux de carence en matière de recherche sur le franco-ontarien ». La mise à l'essai de ses premières hypothèses montre que, comme la morphosyntaxe, la prosodie « s'avère un noyau dur de la langue » qui « résiste de ce fait au transfert ». Ce premier constat ouvre ainsi une nouvelle piste de recherche dont les perspectives s'annoncent prometteuses.

Pour sa cinquième contribution à nos Cahiers Charlevoix, **Michel Bock** propose une analyse de la pensée politique du père oblat Georges Simard (1878-1956), théologien et professeur à l'Université d'Ottawa pendant la première moitié du xx^e siècle. Rattaché, à l'origine, à la faction nationaliste intransigeante des oblats canadiens-français, le père Simard changea son fusil d'épaule pour épouser d'abord le « bon-ententisme », puis le loyalisme, après que Rome fut intervenue pour condamner le nationalisme catholique à la fois en Ontario français, dans le contexte de la crise du Règlement 17, et en Europe. À partir des années 1930, Simard alla jusqu'à mobiliser la théologie augustinienne pour justifier la cohabitation entre franco-catholiques et irlandais-catholiques au sein de l'Université d'Ottawa, qu'il avait pourtant présentée, au début du siècle, comme l'université

nationale des Canadiens français en Ontario. Cette nouvelle posture théologico-politique le conduisit aussi à combattre les intellectuels « séparatistes » qui s'étaient multipliés au Québec à la faveur de la crise économique et à appuyer sans réserve l'effort de guerre du Canada et de l'Empire britannique, dans lequel il voyait une « croisade » providentielle contre le nazisme et le communisme. L'étude de la trajectoire intellectuelle du père Simard fournit à l'historien des idées une clé précieuse pour mieux comprendre la transformation d'une partie du champ intellectuel de l'Ontario français dans le contexte de l'entre-deux-guerres, ainsi que les origines religieuses du bilinguisme institutionnel au chapitre de son enseignement supérieur.

*Selon la pratique établie depuis le cinquième volume des Cahiers Charlevoix, ce onzième volume se termine par la « chronique » que notre confrère **Marcel Bénéteau** a préparée. On y trouvera rassemblés les nouvelles et les faits saillants relatifs aux activités professionnelles des membres de la Société Charlevoix et la liste des articles publiés par les membres de la Société des Dix.*